



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 84 de l'ordre du jour
Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Conseil économique et social
Session de fond de 2005
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*
Application et suivi des textes issus des Grandes conférences et réunions au sommet internationales organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé, établi par le Président du Conseil économique et social, des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 18 avril 2005)

I. Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue le 18 avril 2005. Le thème général était intitulé « Cohérence, coordination et coopération dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey : atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire ». Les participants à la réunion étaient saisis d'une note du Secrétaire général (E/2005/50) fournissant des informations générales et soulevant un certain nombre de questions.

2. La réunion de 2005 a été précédée de consultations approfondies au sein du Conseil économique et social et entre les membres de son bureau et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et de la CNUCED, ainsi que d'autres réunions avec les administrateurs du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Le Président du Conseil a également rencontré le Président du Conseil général de l'OMC et le Président du Conseil du commerce et du

* E/2005/100.



développement de la CNUCED. En outre, le Bureau du Conseil économique et social a organisé une vidéoconférence avec le Président du Conseil du commerce et du développement. À toutes ces occasions, l'ordre du jour de la réunion spéciale et la forme qu'elle revêtirait ont été examinés et arrêtés d'un commun accord par tous les intéressés.

3. À l'issue des consultations, trois thèmes subsidiaires avaient été adoptés, qui étaient au coeur des débats de fond lors des six tables rondes organisées pendant la réunion, à savoir : i) Politiques et stratégies; ii) Commerce, investissements et flux privés; iii) Aide publique au développement, sources novatrices de financement et endettement. La réunion s'est articulée autour d'une brève séance plénière d'ouverture, à l'occasion de laquelle les participants ont entendu des déclarations faites par le Président du Conseil économique et social, Munir Akram; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan; le Président du Comité du développement, Trevor Manuel; la Présidente du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Mary Whelan; et le représentant du Président du Comité monétaire et financier international, Augustin Carstens. La réunion a été suivie de six tables rondes (deux pour chacun des thèmes subsidiaires susmentionnés), qui se sont déroulées en parallèle sous forme de débats interactifs. Dans l'après-midi, une reprise de la séance plénière a été consacrée à un compte rendu des débats des tables rondes et à un nouveau débat.

4. Les présidents, coprésidents et animateurs de ces tables rondes étaient les suivants : Carin Jämtin, Ministre de la coopération internationale au développement (Suède) et Elias Saba, Ministre des finances (Liban), avec Hilde F. Johnson, Ministre du développement international (Norvège) et Augustin Carstens, Directeur général adjoint du FMI, en tant qu'animateurs, et Suma Chakrabarti, Secrétaire permanent du Ministère du développement international (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Burhanuddin Abdullah, Gouverneur de la Banque centrale d'Indonésie et Philippe Étienne, Directeur général de la Coopération internationale (France), en tant qu'intervenants (table ronde A); Willy Kiekens, Administrateur en chef du FMI et Seraphine Wakana, Ministre de la planification, du développement et de la reconstruction du Burundi, avec Juan Somavía, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et Ian Goldin, Vice-Président de la Banque mondiale, en tant qu'animateurs, et Brigita Schmognerova, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe et Ruth Jacoby, Directrice générale au Ministère des affaires étrangères (Suède), en tant qu'intervenants (table ronde B); Fernando Canales Clariond, Ministre de l'économie (Mexique) et Mary Whelan, Présidente du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, avec Carlos Fortin, Secrétaire général adjoint en charge de la CNUCED, et Cristian Popa, Gouverneur adjoint de la Banque nationale de Roumanie, en tant qu'animateurs, et Mohammed-Jafar Mojarrad, Gouverneur adjoint de la Banque centrale de la République islamique d'Iran, en tant qu'intervenant (table ronde C); Pierre Duquesne, Administrateur de la Banque mondiale et du FMI et Abdul Hafeez Sheikh, Ministre de la privatisation et de l'investissement (Pakistan), avec Francisco Thompson-Flores, Directeur général adjoint (OMC) et Bruce Montador, Vice-Président de l'Agence canadienne de développement international, en tant qu'animateurs, et Vladimir Tvaroska, Secrétaire d'État au Ministère des finances (Slovaquie) en tant qu'intervenant (table ronde D); Manuel Chang, Ministre des finances du Mozambique, et Tom Scholar, Administrateur de la Banque mondiale et du FMI, avec José Antonio Ocampo,

Secrétaire général adjoint (Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies), Peter Ammon, Directeur général au Ministère des affaires étrangères (Allemagne), et Richard Manning, Président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et Maria Luiza Viotti, Directrice générale du Département des affaires humanitaires et sociales du Ministère des relations extérieures (Brésil), en tant qu'intervenante (table ronde E); Anastas Angjeli, Ministre de l'économie (Albanie), et Yahya Alyahya, Doyen du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale, avec Rakesh Mohan, Secrétaire du Département des affaires économiques du Ministère des finances (Inde), en tant qu'animateur, et Ron Keller, Directeur général de la coopération internationale au Ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), en tant qu'intervenant (table ronde F).

5. Cette année, un nombre sans précédent de responsables de haut niveau représentant des parties prenantes très diverses ont participé à la réunion. De nombreux administrateurs et administrateurs suppléants des conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que le Directeur général adjoint de l'OMC, y ont également participé. De hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies, de la Banque mondiale, du FMI, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes des Nations Unies ont également pris part à cette réunion, ainsi que les représentants d'autres organismes internationaux, notamment le Président du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Parmi les autres participants, on comptait des ministres des finances et de la coopération au service du développement, des gouverneurs de banques centrales et des dirigeants d'organisations internationales ainsi que divers responsables de haut niveau dans les domaines du commerce, des finances, de la coopération au service du développement et des affaires étrangères (voir E/2005/INF/4). Des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur privé ont également participé aux séances plénières et aux tables rondes.

II. Considérations générales

6. Compte tenu du grand nombre de participants, la réunion spéciale de haut niveau a revêtu une importance particulière en 2005. Il a semblé s'instaurer une forte dynamique en faveur de l'action internationale pour le développement. Les ministres des finances et de la coopération pour le développement avaient examiné plusieurs des questions clés à l'occasion des réunions du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement tenue à Washington, durant les deux jours qui avaient précédé la réunion spéciale. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », les communiqués issus des réunions tenues récemment à Washington et la note du Secrétaire général concernant la présente réunion reflétaient l'ampleur des efforts requis aux échelons national et international et la nécessité d'une approche globale du développement comme convenu dans le Consensus de Monterrey. En juin, le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement sera consacré à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Après ce dialogue, le débat de haut niveau du Conseil économique et social portera sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international. Les conclusions

issues de ces réunions apporteront une contribution notable à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, qui se tiendra en septembre 2005.

7. De l'avis général, il était essentiel de continuer à progresser vers la réunion plénière de haut niveau, qui serait une occasion unique de convenir des mesures à prendre pour rendre possible la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et honorer sans délai les engagements arrêtés dans le Consensus de Monterrey; la réunion plénière pourrait en outre favoriser le succès de la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en décembre 2005. De nombreux participants ont souligné la nécessité d'une action immédiate étant donné que l'on s'était entendu sur les objectifs internationaux en matière de développement et qu'un consensus s'était dégagé, à Monterrey, quant aux principales orientations nationales et internationales et aux mesures concrètes : le compte à rebours vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement avait commencé.

8. On trouvera ci-après un résumé des déclarations liminaires et des débats, qui s'articule autour des trois thèmes examinés lors des six tables rondes et récapitule les points principaux évoqués pendant l'échange de vues et dans les déclarations prononcées à la séance plénière de l'après-midi.

III. Politiques et stratégies

Mobilisation des ressources nationales aux fins du développement

9. Plusieurs intervenants ont déclaré qu'une stratégie nationale de développement était un instrument essentiel pour parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement. Une telle stratégie devait être entièrement contrôlée par les pays, c'est-à-dire être formulée au sein des pays et répondre à leur situation et à leurs besoins particuliers. Il était nécessaire d'avoir une vision à long terme des objectifs en matière de développement pour orienter les mesures et les décisions à court et à moyen terme.

10. Plusieurs participants ont estimé que la latitude accordée aux gouvernements était un aspect important de l'élaboration des orientations de politique générale. Cependant, l'interdépendance croissante des économies nationales à l'ère de la mondialisation et la mise en place de systèmes réglementant les relations économiques internationales signifiaient que la marge d'action des pays dans le domaine économique était désormais souvent délimitée par des règles et des engagements internationaux et par des considérations de marché au niveau mondial. Il appartenait donc à chaque gouvernement d'évaluer les avantages qu'il retirerait de l'acceptation des règles et engagements internationaux, d'une part, et les contraintes qui limiteraient sa marge d'action, d'autre part, et il était devenu particulièrement important de concilier au mieux marge d'action nationale et disciplines et engagements internationaux.

11. Un certain nombre de représentants ont souligné qu'une stratégie nationale de développement devrait permettre de renforcer les moyens de parvenir à répartir équitablement les effets positifs du développement et de valoriser le potentiel des pauvres s'agissant de lancer et de poursuivre des initiatives en matière de développement. Tout en reconnaissant l'importance de la stabilité macroéconomique

au regard d'une croissance économique solide et durable, certains participants ont fait valoir la nécessité de trouver un équilibre entre les objectifs macroéconomiques à court terme et les objectifs à long terme en matière de développement; l'instauration d'une discipline budgétaire devrait par exemple s'inscrire dans un cadre à moyen terme et les politiques budgétaires ne devraient pas être procycliques.

12. Plusieurs orateurs ont souligné les difficultés rencontrées par de nombreux pays dans l'établissement de priorités. Dans les pays où la pauvreté touchait deux tiers de la population, et où les ressources humaines qualifiées et les infrastructures essentielles faisaient défaut, il était extrêmement difficile d'arrêter des priorités; or, telle était la situation dans un nombre non négligeable de pays en développement, particulièrement en Afrique. L'aide publique au développement pouvait apporter des ressources supplémentaires propices à des progrès simultanés sur plusieurs fronts, mais elle devait être intégrée dans la stratégie nationale de développement. Certains représentants ont à cet égard insisté sur l'importance d'une participation plus active des gouvernements bénéficiaires à la répartition de l'aide.

13. De nombreux orateurs étaient d'avis que la création d'emplois devrait être un élément critique de la stratégie nationale de développement, compte tenu du rôle central qu'elle jouait dans la réduction de la pauvreté et la promotion de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. On a constaté que la croissance de l'emploi et la croissance économique étaient souvent sans lien et qu'il importait donc d'évaluer l'incidence sur l'emploi des programmes et des projets de développement. Certains participants ont mis en avant la nécessité de politiques en matière d'investissement et de crédit qui soient axées sur les travailleurs indépendants ainsi que sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, qui génèrent l'essentiel des emplois dans la quasi-totalité des pays.

14. Un certain nombre d'intervenants ont cité la bonne gouvernance comme étant un élément critique pour le bon fonctionnement de l'économie de marché et pour la mise en œuvre efficace d'une stratégie nationale de développement. En particulier, le renforcement de la transparence à tous les niveaux et la lutte contre la corruption ont été jugés essentiels. Il importait que tous les pays, y compris ceux de l'OCDE, ratifient la Convention des Nations Unies contre la corruption. Il importait également de se concerter avec les diverses composantes de la société civile et de les associer aux tâches liées au développement.

15. De l'avis de certains représentants, il était essentiel d'encourager la croissance mue par le secteur privé. Dans la très grande majorité des pays, la formation de capital privé au niveau local constituait le plus gros de l'investissement. Il était nécessaire de lever les obstacles coûteux à l'investissement privé et de favoriser la mobilisation de l'épargne en faveur de la création d'entreprises privées et de leur expansion. Un vaste secteur informel, souvent issu de réglementations excessives, faisait peser un poids énorme sur le développement. Le rôle de l'État devait être renforcé, notamment pour ce qui touchait à la création de conditions plus favorables aux activités du secteur privé, en supprimant les réglementations inutiles et en améliorant les cadres institutionnels réglementaires et judiciaires liés à ces activités. Le développement du secteur financier était une tâche primordiale dans de nombreux pays en développement : une meilleure structure financière était en effet essentielle au développement du secteur privé, et en particulier des petites et moyennes entreprises.

Problèmes systémiques : renforcement du système multilatéral pour promouvoir le développement

16. Plusieurs participants ont déclaré que, bien que la situation économique mondiale se soit améliorée et que l'on observe de grands progrès dans la plupart des régions, des défis exceptionnels s'annonçaient pour l'avenir. Les déséquilibres mondiaux étaient énormes et allaient toujours en s'accroissant, et les cours du pétrole restaient volatiles. Ces deux facteurs exigeaient que la prise des mesures difficiles dans chaque pays, en même temps que l'intensification de la coopération et de la coordination internationales. Certains participants se sont dits préoccupés par la volatilité des taux de change, expliquant en partie le niveau élevé des réserves en devises accumulées par plusieurs pays en développement, qui détournent ainsi les ressources nationales au détriment du développement national. Il était important d'atténuer progressivement les déséquilibres mondiaux pour réduire les risques de brusques augmentations des taux d'intérêts et d'une volatilité accrue des taux de change. Il fallait pour cela, entre autres, que le FMI exerce une surveillance plus efficace et mieux ciblée.

17. De nombreux intervenants ont souligné l'importance d'une cohérence accrue. Au niveau des pays, la collaboration devait être renforcée entre les ministères des finances, de la coopération pour le développement et des affaires étrangères, afin d'atténuer les disparités. Au niveau régional, les institutions régionales et sous-régionales ainsi que les initiatives régionales bénéficieraient d'une coordination accrue. Au niveau multilatéral, on avait constaté des progrès en ce qui concernait la coordination entre les principales organisations s'occupant de développement, c'est-à-dire les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales, mais une meilleure coordination n'en demeurait pas moins nécessaire, afin de réduire les doubles emplois et le morcellement des tâches et pour que les efforts tendant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement portent tous leurs fruits. Certains représentants ont fait valoir que cela exigeait une répartition plus claire des tâches, conforme aux mandats et fondée sur le partage des compétences entre les institutions.

18. Plusieurs participants ont souligné que de nombreux pays en développement restaient exposés aux chocs économiques extérieurs, et l'on a fait observer que l'amélioration des paramètres fondamentaux de l'économie était un facteur clef de la réduction de cette vulnérabilité. Certains représentants ont insisté sur la nécessité pour les institutions financières internationales de disposer d'instruments qui aideraient les pays fragiles à mieux absorber ces chocs. Il fallait aussi accorder l'attention voulue aux préoccupations des pays à revenu intermédiaire dans les débats économiques à l'échelle mondiale.

19. De l'avis de plusieurs orateurs, le Consensus de Monterrey avait fourni des directives claires aux fins de la participation accrue des pays en développement au dialogue et aux processus de décision à l'échelon international. Une gouvernance efficace était mieux servie par des processus de décision démocratiques : il importait donc de permettre aux pays en développement de mieux se faire entendre et de participer davantage aux travaux des institutions financières internationales, et de s'employer à le faire rapidement. Certains orateurs ont fait observer qu'il était nécessaire, pour pondérer de la manière voulue les votes des petits pays au sein du FMI, d'augmenter la part des voix de base.

IV. Commerce, investissement et flux d'investissements privés

Commerce international : politiques et négociations commerciales multilatérales

20. La majorité des représentants ont insisté sur le fait que le commerce international pouvait contribuer de manière notable au financement du développement. Ils ont rappelé l'engagement pris, dans le Consensus de Monterrey, en faveur d'un système commercial reposant sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable. Ils ont souligné qu'il fallait agir de toute urgence pour que les négociations de l'OMC aboutissent en 2006, sur la base d'un programme de Doha résolument axé sur le développement. La Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendrait à Hong Kong en décembre 2005, devait être l'occasion de progrès décisifs. Selon de nombreux participants, les éléments cruciaux de ces négociations étaient : l'amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés de l'agriculture, de l'industrie et des services; l'élimination des obstacles non tarifaires qui faussent les échanges; et l'octroi de traitements préférentiels et différenciés adéquats.

21. Plusieurs représentants ont rappelé qu'il importait de se pencher sur les contraintes liées à l'offre des pays à faible revenu car un meilleur accès aux marchés n'entraînait pas nécessairement une augmentation des investissements dans la capacité de production, notamment dans les infrastructures et les réseaux de transport. En outre, les problèmes posés par la dépendance des pays à faible revenu à l'égard des marchandises et des ressources naturelles méritaient une attention particulière. En particulier, il était essentiel d'aider ces pays à diversifier leur économie. Divers orateurs ont insisté sur le fait qu'il fallait accorder la priorité à l'Afrique en matière de construction d'infrastructures relatives au commerce, en augmentant de façon considérable l'aide au développement et en fournissant l'aide technique pertinente. Il était généralement admis que l'aide au commerce, sous la forme d'une assistance bilatérale et multilatérale visant à permettre aux pays bénéficiaires de mieux accéder aux marchés, occupait une place centrale dans la coopération internationale.

22. Des participants ont déclaré que le système commercial actuel compromettait la sécurité alimentaire dans certaines régions du monde en développement. Les subventions à l'exportation tiraient les prix vers le bas et affaiblissaient les agriculteurs des pays en développement sur leur propre marché, en réduisant la demande de produits agricoles nationaux. Plusieurs représentants ont souligné qu'il fallait éliminer les droits de douane et les quotas relatifs aux exportations des pays les moins avancés.

23. Il a été noté que les échanges Sud-Sud étaient en augmentation rapide et que l'intégration régionale jouait un rôle de plus en plus prépondérant. Une intégration régionale plus poussée pourrait contribuer à accélérer le développement. Plusieurs intervenants ont indiqué que les pays en développement eux-mêmes pourraient aider les pays les moins avancés, en admettant leurs exportations en franchise et hors quota. Certains participants ont fait remarquer que les déplacements de main-d'œuvre entre les pays étaient en forte augmentation et que les politiques relatives

au mode 4 (circulation des fournisseurs de services) devraient être examinées de manière plus approfondie au sein de l'OMC.

24. De nombreux représentants ont insisté sur l'importance de la synchronisation des politiques, en particulier en matière de macroéconomie et de libéralisation des marchés de capitaux et des échanges. On a fait observer que les politiques de commerce international et les politiques visant à développer les investissements nationaux et étrangers étaient intimement liées.

Promotion de l'investissement et des flux d'investissement privés

25. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de créer un environnement favorable au commerce, caractérisé par un cadre réglementaire adéquat, la primauté du droit, le respect des droits patrimoniaux, la transparence et une infrastructure adaptée, qui sont des facteurs essentiels pour les investisseurs nationaux et étrangers. Il était également nécessaire d'appliquer des politiques macroéconomiques tendant à un certain degré de stabilité. Les organisations multilatérales pourraient contribuer considérablement au développement du secteur privé en offrant des conseils et en renforçant les capacités dans les domaines de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, ainsi qu'en améliorant le cadre institutionnel, l'infrastructure matérielle et l'échange d'informations. Certains participants ont rappelé que les investissements étrangers entre pays du Sud étaient en hausse et devaient être encouragés.

26. Tandis que certains représentants ont cité des expériences réussies, en particulier dans des économies en transition, d'autres ont insisté sur le fait que de nombreux pays en développement tardaient encore à instaurer les réformes nécessaires pour créer un climat plus propice à l'investissement. Ces pays n'avaient guère remédié aux faiblesses de leur cadre réglementaire et ne disposaient pas d'institutions de marché efficaces. Ils faisaient également face à des choix difficiles en matière d'économie politique des réformes. Le défi posé par la mise en œuvre de ces réformes était d'autant plus grand pour les petits pays fragiles.

27. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'une plus grande concertation entre les secteurs privé et public en vue de rendre le climat économique plus favorable aux investissements. Un tel dialogue entre décideurs et acteurs était un élément essentiel de la démocratie. En outre, il fallait définir plus clairement les partenariats public-privé et les problèmes que ceux-ci visaient à résoudre. Si les résultats de tels partenariats étaient jusqu'alors mitigés, ils pouvaient néanmoins jouer un rôle clef dans de nombreux domaines. Certains représentants ont mis l'accent sur le fait que ces partenariats étaient plus solides lorsque la participation du secteur privé reposait sur un intérêt commercial réel et que des objectifs communs étaient poursuivis. Les partenariats public-privé pourraient jouer un rôle prépondérant dans les petits États qui peinaient à attirer des investissements exclusivement privés, mais la faiblesse des autorités face aux différents groupes d'intérêts présentait des défis particulièrement difficiles à relever.

28. Un certain nombre d'intervenants se sont inquiétés de l'instabilité des flux financiers privés internationaux. Outre l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques et le renforcement des accords multilatéraux conclus à titre de précaution, y compris le maintien d'un niveau de liquidité publique suffisant,

l'instauration de taux de change flottants semblait souhaitable. Selon certains participants, il importait que les pays en développement adoptent la réglementation prudentielle voulue, d'autant plus importante que l'augmentation des flux impliquait des instruments financiers nouveaux. L'opinion a été émise que, au sein des marchés de capitaux, les flux à long terme devaient être libéralisés avant ceux à court terme.

29. Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'il fallait encourager les pays en développement et les pays en transition à réaliser des emprunts en monnaie locale, auprès de créanciers nationaux aussi bien qu'étrangers, afin d'atténuer les disparités monétaires et de réduire ainsi le risque et la gravité d'une crise financière. Pour cela, les pays devraient renforcer leur système financier et être en mesure d'élaborer des instruments de placement adaptés et d'émettre d'importants emprunts obligataires libellés en monnaie nationale. Les recherches des experts financiers indiquaient qu'il était possible, à partir d'un portefeuille d'avoirs en monnaie nationale, d'élaborer un instrument de placement susceptible d'attirer les investisseurs étrangers.

30. Certains intervenants ont souligné l'importance de développer les marchés de capitaux privés en Afrique, estimant que les marchés boursiers africains étaient sous-évalués et que leur coefficient de capitalisation des bénéfices était bien plus faible que l'indice Standard and Poor's 500, mais que leur rendement avait été bien supérieur à ceux de l'Amérique latine et de l'Europe en 2003 et 2004. Par ailleurs, la volatilité du marché des placements de portefeuille était faible en Afrique, notamment sur les marchés des actions égyptien et sud-africain, en particulier comparée à celle des autres marchés. Il a par ailleurs été souligné que les organismes de notation manquaient de transparence et que celle-ci devait être améliorée, au vu de l'impact considérable des notations sur la capacité des pays à accéder aux capitaux des marchés financiers mondiaux.

31. Les transferts de fonds des travailleurs migrants ne cessaient d'augmenter et dépassaient largement l'aide publique au développement : dans certains pays, ils constituaient la première source de devises étrangères. Plusieurs participants ont déclaré que, bien que fondamentaux sur le plan social, les transferts de fonds avaient un impact discutable sur le développement. Dans les petits pays à faible revenu, l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée était particulièrement problématique, même si elle se traduisait par des transferts plus importants. Or, selon certains intervenants, ces transferts allaient continuer à augmenter à cause de la pression migratoire des pays exportateurs de main-d'œuvre et du vieillissement de la population des pays d'accueil. Il s'agissait de veiller au faible coût de ces flux, tout en continuant à chercher des moyens d'orienter une part importante des fonds transférés vers le financement du développement.

V. Aide publique au développement, sources novatrices de financement et dette

Aide : volume, qualité et principaux objectifs

32. De nombreux participants ont signalé que les donateurs qui ne l'avaient pas encore fait avaient été vivement invités, dans le Consensus de Monterrey, à consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD). L'APD était loin d'atteindre cet objectif et bien en deçà du

montant nécessaire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Une augmentation rapide des flux d'aide était nécessaire. Bien que l'APD eût augmenté de manière notable depuis Monterrey, il convenait d'être prudent dans l'interprétation des chiffres puisqu'ils se rapportaient à la fois à l'annulation de la dette, à l'assistance technique et à l'aide humanitaire. Les transferts effectifs de fonds au profit des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté avaient peu progressé.

33. Plusieurs représentants ont relevé que les engagements étaient de plus en plus nombreux, y compris de la part de donateurs qui n'appartenaient pas au Comité d'aide au développement. L'Union européenne avait un nouvel objectif intermédiaire pour 2010 (0,56 % du PNB) et plusieurs de ses États membres étaient décidés à intensifier leurs efforts en la matière au-delà de cette date. Cependant, certains représentants se sont interrogés sur la pertinence d'un calendrier global et ont préconisé de se concentrer sur les réalisations plutôt que sur les engagements. La dépendance par rapport à l'aide publique n'était pas propice au développement autonome et l'un des principaux objectifs devrait être d'éviter le cercle vicieux de l'aide.

34. Plusieurs orateurs ont souligné que, pour être efficace, l'aide publique au développement devrait être davantage prévisible, s'inscrire dans la durée et ne pas être conditionnée. Cela permettrait aux pays bénéficiaires de mieux intégrer les flux d'aide dans l'élaboration de leur stratégie de développement. On a fait valoir également qu'il faudrait consacrer les flux d'aide de manière équilibrée au développement humain, à l'infrastructure et à d'autres investissements, visant surtout à favoriser l'accès de tous aux services d'électricité. La concentration de l'aide dans la période initiale était cruciale pour les efforts déployés en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. On a pris note également des besoins particuliers des États fragiles, pour lesquels les dons étaient indispensables dans la mesure du possible. Un certain nombre de participants ont salué la conclusion du quatorzième exercice de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, qui a été couronné de succès.

35. De l'avis de nombreux intervenants, la coordination et l'harmonisation constituaient des éléments essentiels dans l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Des progrès avaient été réalisés à ces deux égards, comme en témoignaient les délibérations du Forum de haut niveau organisé à Paris en mars 2005. Cependant, il fallait en faire davantage. Plusieurs participants ont en effet estimé que l'aide était encore trop déterminée par les donateurs et trop conditionnée : éliminer la conditionnalité s'imposait donc.

36. La mise en place de programmes pérennes dans les domaines de la santé et de l'éducation était essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. On a souligné la nécessité d'un financement régulier à long terme et à court terme, de la part des États et, dans le cas des pays à faible revenu, grâce à une APD plus stable et prévisible. Ce dernier était essentiel dans le cas de l'Afrique subsaharienne puisque les taux d'alphabétisation et les compétences techniques – deux conditions préalables indispensables au développement – y étaient faibles par rapport à ceux des autres pays en développement. Certains représentants ont également fait observer que les programmes d'APD devaient être conçus en fonction du développement du secteur privé, puisque l'essor du secteur privé était important pour la croissance économique et l'emploi.

Sources novatrices de financement

37. De nombreux participants ont exprimé leur soutien aux sources novatrices de financement, telles que la Facilité de financement internationale proposée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et à d'autres propositions faites dans le cadre de l'initiative contre la faim et la pauvreté lancée en 2004 par le Président brésilien da Silva. Les sources novatrices de financement devraient compléter les engagements d'APD et ne devraient pas détourner les donateurs de l'objectif de 0,7 %. Plusieurs représentants se sont rangés à l'opinion selon laquelle ces sources novatrices étaient essentielles à une progression radicale de l'aide et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Un groupe de cinq pays (Allemagne, Brésil, Chili, Espagne et France) avait lancé une initiative concernant l'élaboration technique de plusieurs propositions qui portaient sur des mécanismes novateurs de financement public et privé, obligatoire et facultatif. Cette initiative avait reçu une large adhésion (112 pays) lors de la Réunion mondiale sur la lutte contre la faim et la pauvreté, qui s'était tenue à New York en septembre 2004.

38. Plusieurs orateurs ont fait valoir que, lors de sa dernière réunion, le Comité du développement avait examiné la question des sources novatrices de financement pour le développement et souhaité que les travaux se poursuivent à cet égard. Les négociations entre les parties intéressées sur le projet de programme pilote de vaccination, qui serait financé dans le cadre d'un arrangement semblable à celui de la Facilité de financement internationale, avaient bien progressé. Par ailleurs, le Comité du développement avait constaté l'élan politique suscité par les diverses propositions et invité les institutions de Bretton Woods à approfondir leur analyse des taxes pour le développement les plus prometteuses, qui seraient coordonnées au niveau international et appliquées à l'échelon national.

39. Pour ce qui est de la mise en œuvre, certains participants ont fait observer que ces nouvelles sources de financement devraient générer des flux stables et prévisibles et qu'elles devraient faire rapidement l'objet d'une décision afin d'avoir une véritable incidence sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'aucuns ont exprimé des réserves à propos de la capacité d'absorption limitée des pays bénéficiaires; de la manière dont cette aide supplémentaire pourrait être versée; du fait que ces taxes pourraient engendrer des coûts supplémentaires; et de la complexité des incidences que la Facilité de financement internationale pourrait avoir sur les budgets des pays donateurs. Par ailleurs, certains pays étaient opposés à l'idée d'imposer des taxes mondiales ou internationales, bien que l'on eût précisé que les taxes proposées seraient coordonnées au niveau international mais appliquées à l'échelon national.

40. Il a été souligné que même si ces propositions novatrices concernaient tout un éventail de domaines (taxes sur les opérations financières internationales, sur les voyages en avion, sur les biens publics mondiaux et sur les ventes d'armes; utilisation de droits de tirage spéciaux et d'envois de fonds au profit du développement; dons privés et autres types de contributions volontaires), certaines en étaient déjà à un stade avancé, n'avaient pas besoin d'être avalisées par tous et pouvaient être mises en œuvre par les pays qui étaient prêts à le faire. De nombreux représentants ont insisté sur l'importance d'une approche progressive, consistant à mettre en place des projets pilotes qui pourraient mobiliser de nombreux pays

contributeurs, ou quelques-uns, et à tirer profit de l'élan imprimé pour élargir l'appui obtenu et dégager un consensus autour des autres propositions déjà à l'étude.

Dettes extérieures

41. Plusieurs représentants ont relevé que des progrès avaient été réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) même si le fardeau de la dette restait très lourd dans beaucoup de ces pays. De nombreux orateurs ont estimé qu'il était urgent d'aller au-delà de l'initiative renforcée actuelle en faveur des PPTE et de s'entendre sur une initiative plus ambitieuse de réduction de la dette. Il convenait aussi d'examiner la situation des pays à bas revenu surendettés, qui ne font pas partie des PPTE. Certains représentants ont souligné que la communauté internationale devrait également faire des efforts supplémentaires pour s'entendre sur un cadre global en vue de régler les problèmes d'endettement des pays en développement à revenu moyen.

42. De nombreux orateurs ont déclaré que l'analyse du degré d'endettement tolérable constituait un élément important pour l'amélioration de la gestion de la dette. Les opinions divergeaient quant à la manière de définir le degré d'endettement tolérable à la lumière des principaux objectifs nationaux. Certains participants ont estimé que le concept d'endettement tolérable devrait se rapporter au niveau d'endettement auquel un pays pouvait mettre en œuvre des programmes stratégiques de développement. Il pouvait aussi être défini en fonction des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui, dans de nombreux cas, pouvait signifier une annulation de 100 % de la dette.

43. Beaucoup d'orateurs ont fait allusion aux importants transferts financiers inverses dans différents contextes au cours du dialogue. L'annulation de la dette n'entraînait pas automatiquement des flux nets. En outre, lorsque certains pays n'avaient pas la capacité d'assurer le service de leur dette extérieure, l'annulation de la dette ne permettait pas de dégager davantage de ressources pour le développement, tout en améliorant les indicateurs de la dette. Dès lors, plusieurs représentants ont estimé qu'il était important que les programmes d'allègement de la dette soient complémentaires à l'APD et liés à des échéances pour l'augmentation des versements d'APD.

44. Certains participants ont fait savoir que les clauses d'action collective étaient une particularité utile du réaménagement de la dette. On a également fait allusion aux échanges de créances, y compris à des fins environnementales, qui pourraient constituer un outil intéressant. Concernant les pays vulnérables à faible revenu, de nombreux représentants ont estimé que les dons représentaient le meilleur moyen de favoriser l'accélération du développement et de prévenir une accumulation de la dette qui pourrait devenir intolérable. Certains représentants avaient encore des réserves car une telle approche empêchait la constitution de dossiers de solvabilité et pourrait nuire à la disponibilité à long terme de ressources provenant des instruments de prêts concessionnels des banques multilatérales de développement.